



Paris, le 19 décembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Respect des traditions et refus des surtranspositions

Enfin ! Voilà une victoire pour des milliers de producteurs qui ont un savoir-faire, mélange de tradition et modernité et à qui il n'était pas nécessaire de rajouter des contraintes franco-françaises inutiles.

En effet, Mme Martine Pinville, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Économie sociale et solidaire, vient de confirmer que la plupart des produits dit « fermiers » seraient exemptés de tableau de déclaration nutritionnelle, flexibilité indispensable, prévue d'ailleurs dans le règlement européen sur l'information des consommateurs.

Ces produits font l'objet de toutes les attentions et sont pour les consommateurs l'objet de bien des plaisirs, répondant à des attentes de qualité et de proximité. Ils sont notre héritage des terroirs, auxquels la FNSEA et ses Associations spécialisées sont si attachées. Ils sont également notre identité et notre culture. Rajouter un étiquetage supplémentaire n'aurait pas de sens sur des produits, par nature, peu standardisés.

Enfin, en temps et en moyens, ces ajouts auraient été de vrais couperets d'activités, de vrais boulets de fonctionnement, pénalisant le développement de filières fermières créatrices de valeur ajoutée et de lien social dans les territoires.

Notre terroir est une force économique, sociale et sociétale. Il faut l'accompagner tout en le respectant.

Contact presse :